

SLOW

**Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire**

**Séance du 27 juin 2023**  
**Convocation du 20 juin 2023**

**N° 2023\_06\_008**

**Objet : Administration Générale - Désignation des représentants au Syndicat Mixte du pays de l'Ardèche Méridionale (SYMPAM)**

Le 27 juin 2023 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à BESSAS salle de la mairie, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Thierry BESANCENOT, Lison BOICHUT, Vincent CERVINO, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Françoise PLANTEVIN, Anne-Marie POUZACHE, Maryse RABIER, Joëlle ROSSI, Yvon VENTALON, Guy CHARMASSON suppléant de Jacques MARRON

Absents excusés : Richard ALZAS, Claude BENAHMED, Maurice CHARBONNIER, Jocelyne CHARRON, Françoise HOFFMAN, Jacques MARRON, Yves RIEU, Guy MASSOT, René UGHETTO, Nathalie VOLLE.

Pouvoirs : Maurice CHARBONNIER à Joëlle ROSSI, Jocelyne CHARRON à Antoine ALBERTI, Françoise HOFFMAN à Denise GARCIA, Yves RIEU à Anne-Marie POUZACHE

Secrétaire de Séance : Claude AGERON

Nombre de membres e exercice : 39 - nombre de membres présents : 30

Nombre de pouvoirs : 4 - nombre de suffrages exprimés : 34

Vote contre :                      pour : 334                      abstention :

**Le Président rappelle** aux conseillers qu'à la suite de la démission d'une conseillère communautaire, il y a lieu de désigner un nouveau délégué, titulaire, qui représentera la Communauté de Communes au syndicat mixte du pays de l'Ardèche Méridionale (SYMPAM)

**Il précise** que compte tenu du nombre d'habitants sur le territoire, la communauté de commune est représentée par 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, dont un membre siègera au Bureau.

**Le Conseil Communautaire**, entendu l'exposé du Président et après délibéré,  
A l'unanimité des membres présents et représentés

**Procède** aux désignations suivantes :

- **Luc PICHON** actuellement délégué suppléant au SYMPAM, **est désigné de délégué titulaire**,
- **Claude BENAHMED** est nommé délégué suppléant au SYMPAM

Pour mémoire,

Les délégués titulaires sont :

- Luc PICHON
- Joëlle ROSSI
- Guy MASSOT
- Nicolas CLEMENT
- Claude AGERON

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le 06/07/2023

ID : 007-200039808-20230627-2023\_06\_008-DE

SLOW

Les délégués suppléants sont :

- Nicole ARRIGHI
- Claude BOULLE
- Jean-Yvon MAUDUIT
- Claude BENAHMED
- Bernard CONSTANT

Rappel : membre du Bureau : Nicolas CLEMENT

**Charge le président d'informer le syndicat mixte du pays de l'Ardèche Méridionale (SYMPAM) des modifications intervenues dans la désignation des membres.**

Le Président

Luc PICHON



Le Secrétaire

Claude AGERON